#### AECK /

### RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

### A SUBSTITUER A L'ANCIENNE COPIE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 – 244 DU 03 MAI 2023 portant nomination de monsieur Elme Marino Imbert GOMEZ en qualité de Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-156 du 17 avril 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances;
- vu le décret n° 2021-569 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle;
- **sur** proposition du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 mai 2023,

# DÉCRÈTE

## Article premier

Monsieur Elme Marino Imbert GOMEZ est nommé Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle.

### Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 03 mai 2023

Patrice TALON. -

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Kouaro Yves CHABI

 $\underline{\mathsf{AMPLIATIONS}}: \mathsf{PR}: \mathsf{6-AN}: \mathsf{4-CC}: \mathsf{2-CS}: \mathsf{2-C.COM}: \mathsf{2-CES}: \mathsf{2-HAAC}: \mathsf{2-HCJ}: \mathsf{2-MESTFP}: \mathsf{2-MEF}: \mathsf{2-AUTRES}: \mathsf{20-SGG}: \mathsf{4-INTERESSE}: \mathsf{1-JORB}: \mathsf{1.000}: \mathsf{1-JORB}: \mathsf{1.000}: \mathsf{1-JORB}: \mathsf{1-JO$